



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Colleges et lycees

Question écrite n° 50346

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il entend prendre pour faire respecter par les recteurs d'academie une attribution plus égalitaire entre lycees et colleges des credits d'equipement deconcentres en matiere de nouvelles technologies et plus particulierement des branchements sur site Internet. En effet, il semble qu'il y ait de tres grandes disproportions d'une academie a une autre avec, pour certaines d'entre elles, un equilibre realise de facon correcte entre ces deux types d'enseignement secondaire du premier degre, et du deuxieme degre et des academies ou seuls les lycees se voient attribuer ce type de credits d'equipement.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50346

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1741